

# ASSEMBLÉE NATIONALE

28 mars 2025

---

RÉFORME DE L'AUDIOVISUEL PUBLIC ET SOUVERAINETÉ AUDIOVISUELLE - (N° 118)

## AMENDEMENT

N ° AC571

présenté par

M. Emmanuel Grégoire, Mme Céline Hervieu, Mme Keloua Hachi, M. Courbon, Mme Herouin-Léautey, M. Proença et Mme Rouaux

-----

### ARTICLE 13 BIS

À l'alinéa 5, substituer aux mots :

« dans des conditions fixées »

les mots :

« selon les directives établies ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement propose une amélioration de la précision rédactionnelle du présent article.